Image not found or type unknown

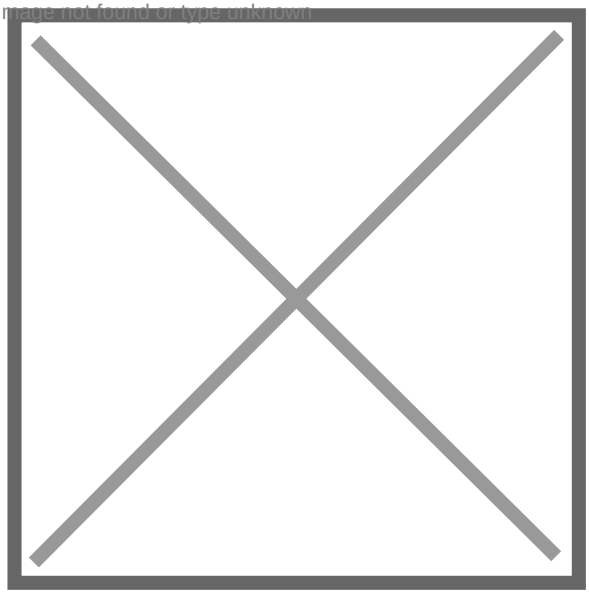

Probleme de pret immobilier

Par **sabrina_old**, le **02/07/2007** à **13:05**

bonjour,
dans le but d'acheter un appartement je me suis rendu dans une banque car elle me proposait un meilleur taux que les autres,aussi je savais que j'avais le droit a un taux zéro de 21 000 euros suite a nouvelle loi depuis le 1er janvier 2007 et cette banque me disait avoir le nouveau logiciel permettant de mettre en oeuvre ce taux zéro a 21 000 euros (contrairement à la banque dans laquelle je me trouvais a l'époque). il y a donc 4 mois maintenant que j'ai convenu avec cette banque d'effectuer mon pret immobilier, nous avons donc etablir plusieurs simulations et apres etre tombé d'accord nous avons effectuer les démarches necessaires à la signeture de pret: ouverture de compte dans cette agence, simulation et signature du contrat d'assurance de pret....seulemnt me voila 4 mois apres toujours dans l'attente. en effet je n'ai jamais recu l'offre de pret chez moi comme cela était prévu il y a 4 mois.bien sur j'insiste régulierement aupres de la banque pour savoir ou en est mon dossier ayant tres peur de perdre mon appartement.la réponse de la banque était la meme a chaque fois:ne vous inquétez pas vous allez recevoir l'offre dans la semaine. LA semaine derniere, je me suis rendu directement a la banque et le directeur de banque a fini par m'avouer qu'en fait ils n'avaient pas non plus le logiciel permettant de faire le taux zéro à 21000euros et donc attendaient pendant tout ce temps de le recevoir. ils m'a ensuite annoncé que ils ont finalement recu ce logiciel mais que ayant trop attendu ils ont dépassé une date à partir de laquelle le calcul de droit de taux zéro n'est plus le meme et me mettant dans une position ou je n'ai maintenat plus le droit a 21000 mais à 11000euros de taux zéro! je leur est donc dit que je refuse de payer leurs erreurs et leur mensonge et que les interets supplémentaires devront etre à leur charge, décidée a ne pas me laisser faire. Ils me font patienter une fois de plus et j'ai tres peur de perdre l'appartement qui est prévu pour le mois de décembre et pour lequel j'aurais déjà du fournir les justificatifs de financement.je suis décidée à ne pas payer pour leurs erreurs , j'ai plusieurs simulations et surtout le contrat d'assurance de pret daté et signé ou figurent bien la preuve de leur engagement a honorer les 21000euros de taux zéros.seulement je ne sais pas comment je dois m'y prendre. Dois je attendre et risquer de

perdre l'appartement ou accepter de payer les interets supplémentaires a ma charge? je vous remercie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés